

COUP D'OEIL SUR LE CANADA



Le Canada est, à bien des égards, un pays diversifié. Sa population, qui s'élève à 31,4 millions de personnes, est répartie sur une vaste étendue géographique dont les divers secteurs présentent des différences sur les plans linguistique, économique et démographique. On y trouve de grandes régions rurales et des centres urbains densément peuplés. La société canadienne est multiculturelle, multiethnique et multiraciale, incluant les peuples autochtones. Au Canada, les femmes, les hommes et les enfants vivent dans un nombre croissant de types de familles. L'économie canadienne est en pleine évolution et présente de nouvelles occasions et de nouveaux défis.

La structure constitutionnelle du Canada prévoit des rôles et des responsabilités uniques pour le gouvernement fédéral, les dix gouvernements provinciaux et les trois gouvernements territoriaux. Ces gouvernements partagent la responsabilité des questions abordées dans les accords de Beijing ainsi que dans la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* (CEDEF).

TENDANCES *

- D'après le recensement de 2001, 59,1 p. 100 de la population canadienne a l'anglais pour langue maternelle, 22,9 p. 100, le français, et 18 p. 100, une autre langue.
- Les immigrantes et les immigrants constituent 18,4 p. 100 de la population; 3,3 p. 100 des Canadiennes et des Canadiens disent être Autochtones et 13,4 p. 100 se disent membres d'une minorité visible.
- En 2002, les femmes représentaient 50,4 p. 100 de la population.
- La même année, 32 p. 100 des Canadiennes avaient moins de 25 ans, tandis que 51 p. 100 des femmes autochtones figuraient dans ce groupe d'âge.
- Les familles sont de moins en moins nombreuses; en 2001, elles comptaient en moyenne 1,1 enfant vivant à la maison, alors qu'elles en comptaient 1,4 en 1981. Les taux de fertilité des femmes de 15 à 49 ans étaient de 1,5 pour la population en général, de 2,6 pour les femmes autochtones et de 3,4 pour les femmes inuites.

- Depuis quelques années, les familles dirigées par une femme constituent environ 20 p. 100 de toutes les familles avec enfants.
- Dans la plupart des familles biparentales, les deux parents ont un emploi.
- Depuis plusieurs années, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à s'inscrire à des programmes universitaires de premier cycle.
- La majorité des femmes de 18 à 64 ans font partie de la population active rémunérée, y compris 76 p. 100 de celles qui ont de 25 à 44 ans, et la plus grande partie d'entre elles travaillent à temps plein.
- Les femmes effectuent toujours les deux tiers du travail non rémunéré.
- Les gains et les revenus des femmes augmentent graduellement – le rapport entre le revenu total après impôt des femmes et celui des hommes était de 66 p. 100 en 2002.
- Le taux de pauvreté des femmes continue d'être plus élevé que celui des hommes, particulièrement en ce qui concerne les femmes chefs de familles monoparentales et les femmes autochtones.
- La violence faite aux femmes demeure un problème persistant.
- En 2002, les femmes représentaient 57 p. 100 de la population âgée de 65 ans et plus, et 70 p. 100 de la population âgée de 85 ans et plus.

VERS L'ÉGALITÉ

1970 Le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada (1967) est publié. Il comporte des

- recommandations quant à la modification des politiques et à de nouveaux mécanismes gouvernementaux.
- 1971 Nomination du premier ministre responsable de la Condition féminine au Canada.
- 1975 Le Canada participe à la première Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, à Mexico, au Mexique.
- 1976 Condition féminine Canada est instauré pour coordonner les politiques relatives à la condition féminine.
- 1977 La *Loi canadienne sur les droits de la personne* entre en vigueur.
- 1980 Le Canada prend part à la deuxième Conférence mondiale sur les femmes, à Copenhague, au Danemark.
- 1981 Le Canada ratifie la CEDEF.
- 1982 La *Charte canadienne des droits et libertés* est adoptée.
- 1982 La première réunion des ministres fédérale, provinciaux et territoriaux (FPT) responsables de la condition féminine a lieu.
- 1985 Les dispositions de la Charte relatives à l'égalité entrent en vigueur le 17 avril.
- 1985 Le Canada participe à la troisième Conférence mondiale sur les femmes, qui a lieu à Nairobi, au Kenya.
- 1993 Les efforts du Canada ont contribué à l'élaboration de la *Déclaration de l'ONU sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes*.
- 1995 La *Déclaration et le Programme d'action de Beijing* sont adoptés lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing, en Chine.
- 1995 Le *Plan d'action fédéral pour l'égalité entre les sexes* comprend une politique visant l'application de l'analyse comparative entre les sexes aux nouvelles politiques et aux nouveaux programmes.
- 2000 Le *Programme d'action pour l'égalité entre les sexes* du gouvernement fédéral est élaboré à titre de stratégie visant l'accélération de la mise en oeuvre des objectifs liés à l'égalité.
- 2002 Le Canada ratifie le *Protocole facultatif à la CEDEF*.
- 2003 Le Canada présente son plus récent rapport au Comité de la CEDEF, à New York.
- 2004 Tenue de la 23^e réunion annuelle des ministres FPT responsables de la condition féminine.
- 2004 Le Canada établit un comité parlementaire permanent sur la condition féminine.
- 2005 Le gouvernement fédéral utilisera les leçons apprises lors du processus d'évaluation et d'examen de Beijing +10 pour collaborer avec les ONG, les parlementaires et ses autres partenaires en vue d'élaborer une nouvelle stratégie fédérale relative à l'égalité entre les sexes pour l'avenir.

* La source des données est Statistique Canada, à moins d'avis contraire. En outre, Statistique Canada prépare actuellement *Femmes au Canada 2005 : rapport statistique fondé sur le sexe*, aux fins de publication à l'automne 2005.